

LA NOUVELLE AFRIQUE DU SUD À LA CROISÉE DES CHEMINS

« Et comme le savent la plupart des voyageurs de temps à autre les gens qui prennent la route rencontrent un carrefour. S'ils connaissent cette route, ils continuent leur marche sans s'arrêter et si ce n'est pas le cas ils attendent et se renseignent jusqu'à ce qu'ils trouvent leur chemin ou alors la nuit vient ou la lueur du jour ; ce qui revient à dire : que sais-tu de toi, où en es-tu et où vas-tu ? »

Wally Serote, poète,
président de la Commission Arts et Culture,
Science et Technologie de l'Assemblée nationale d'AS,
« Select Poems », Ad. Donker, Johannesburg, 1982.

Où en est la nouvelle Afrique du Sud ? Douze années après les premières élections nationales, cette interrogation prolonge les divers commentaires relatifs aux défis de la seconde décennie à l'occasion des célébrations des dix ans de démocratie en Afrique du Sud en 2004.

Si en effet le chemin parcouru depuis 1994 constitue une avancée incontestable en termes de démocratisation de la société et de l'État sud-africains, de nombreux défis et obstacles demeurent et conditionnent les évolutions futures de ce pays.

Il ne faut cependant pas oublier le contexte et si des critiques peuvent être formulées à juste titre, l'héritage produit par la colonisation puis par cinquante années d'apartheid pèse encore en 2006 de tout son poids sur ce pays et sur ses habitants. En outre, en réintégrant la communauté internationale au moment même où cette dernière s'engage non sans résistance et contradictions dans la mondialisation libérale, l'Afrique du Sud amplifie ses hésitations et ambiguïtés, donnant à penser qu'elle est à la croisée des chemins.

Le présent dossier de *Recherches Internationales* se propose non pas de produire un bilan supplémentaire de ces années de démocratie, la littérature anglophone et même francophone étant sur ce point assez fournie. Au contraire, le parti pris de ce numéro

repose sur la volonté d'éclairer d'un regard un peu nouveau certains aspects de ces années récentes en tentant de les remettre en perspective afin de leur donner sens et significations à l'aune des difficultés et complexités de la mondialisation contemporaine qui contraignent fortement les décideurs sud-africains.

L'article de Gérard Fritz envisage ainsi de relire la transition des années 90 à travers une analyse politique des discussions visant à changer « les ennemis en frères ».

Ce dossier s'attache également à décrypter les réalités contemporaines de ce pays en choisissant, d'une part, de mieux appréhender les reconstructions territoriales et administratives qui ont produit une restructuration des identités sociales lourde de conséquences pour ce pays qui est certes puissant mais confronté au défi d'une nouvelle naissance ou d'une nouvelle « libération »¹ (Jean-Claude Fritz), et, d'autre part, de souligner les importantes tensions politiques au sein de l'alliance gouvernementale qui ne laissent pas augurer de choix politiques au bénéfice des populations défavorisées (Anne Dissez). Enfin, il paraissait pertinent de montrer comment l'Afrique est devenue à la fois un élément incontournable de la politique étrangère sud-africaine mais aussi souvent un alibi pour une puissance régionale en devenir (P. P. Dika).

Une telle présentation n'aurait cependant pas été complète sans une introduction qui permette de rendre compte des avancées mais aussi des contrastes du miracle sud-africain car si bien des rêves politiques se sont transformés en réalités, il demeure que de nombreuses menaces amplifiées par des choix socio-économiques ambigus continuent de fragiliser ce pays et peuvent s'analyser en autant de limites à la libération post-apartheid².

Peu d'observateurs donnaient à l'Afrique du Sud des chances de réussir sa transition politique sans bain de sang. En termes d'évolution politique, de 1994 à 2004, deux périodes sont à distinguer : la « présidence Mandela » de 1994 à 1999 et l'« ère Mbeki » débutant en 1999 pour se poursuivre a priori jusqu'en

¹ En référence à l'ouvrage de Saul John, « The Next Liberation Struggle, Capitalism, Socialism and Democracy in South Africa, Between the Lines », Toronto, *Monthly Review*, New York, 2005.

² Voir sur ce point, Robins L. S. (ed.), *Limits to Liberation after Apartheid : Citizenship, Governance and Culture*, Oxford, James Currey, Athens, Ohio University Press, Cape Town, David Philip, 2005.

2009 ; deux périodes qui comportent des éléments de complémentarité mais aussi d'ambiguïté.

Sous la présidence de Nelson Mandela, les fondements d'un nouvel État sud-africain au service « de tous ceux qui y habitent »³ ont été posés avec un certain succès autour d'une transition politique réussie, sans heurts notables en dépit de quelques tentatives de déstabilisations assez localisées⁴. La mise en forme d'un État de droit grâce à un texte constitutionnel porteur de valeurs et de procédures démocratiques⁵ ainsi que la réunification territoriale⁶ et administrative aidant à la reconfiguration des identités sociales, largement manipulées au temps de l'apartheid, ont également contribué à formaliser le « miracle sud-africain ». Enfin, le processus de réconciliation par la vérité⁷ qui, tout en étant à saluer pour son travail admirable, n'a sans doute pas pu aller au plus près de tous ses objectifs, a sans aucun doute apporté sa pierre à cet édifice⁸.

Successeur désigné de Mandela, T. Mbeki est élu sans surprise président de la République en 1999 et réélu en 2004 lors d'élections générales qui ont témoigné de la bonne santé globale de la vie

³ Préambule de la Constitution de 1996 et Charte de la liberté de 1955, fondatrice des luttes contre l'apartheid dont l'Afrique du Sud a célébré en 2005 le 50^e anniversaire.

⁴ Dans les anciens bantoustans du Bophutatswana et du KwaZulu ainsi que, de manière plus ciblée, dans la future province du Gauteng.

⁵ La déclaration des droits figure au second chapitre de cette Constitution, présentée comme l'une des plus progressistes du monde en intégrant les trois générations de droits (politiques, économiques et de solidarité) dont la Cour constitutionnelle doit assurer la garantie.

⁶ Pendant l'apartheid, il s'agissait de parquer la population noire (75 % de la population totale) dans dix territoires réservés (14 % du territoire) appelés bantoustans ou homelands servant de repoussoir à la population improductive pour l'économie blanche (femmes, enfants, malades, handicapés et vieillards) au prétexte raciste de regroupement ethnique. Depuis 1994, neuf provinces ont été redéfinies. Voir Porteilla Raphaël, *Le nouvel État sud-africain, Des bantoustans aux provinces*, L'Harmattan, Paris, 1998, et les cartes dans ce numéro.

⁷ Placée sous le signe de l'Ubuntu qui s'entend comme la qualité inhérente à l'être humain, une pratique mutuelle de l'humanité, le fait d'être une personne parmi d'autres personnes.

⁸ Porteilla Raphaël, « Réconciliation, Paix et Justice, La TRC à l'épreuve des réalités politiques et sociales », *Revue Marocaine d'Études Internationales*, n° 2, juin 2004, p. 231 à 274.

politique sud-africaine⁹. Ces victoires annoncées ont permis de poursuivre la normalisation du régime politique autour d'une version relativement équilibrée (gouvernement d'alliance tripartite) au sein de laquelle le parti dominant (ANC) doit néanmoins tenir compte des contre-pouvoirs qui existent dans ce pays et dont la tradition de résistance à l'oppression est bien affirmée à l'instar des nombreux mouvements sociaux. La vie politique sud-africaine a également bénéficié d'une image plutôt positive avec un rôle accru des femmes ainsi que des médias libres et souvent critiques.

Toutefois, les pratiques politiques de Mbeki ont conduit à une centralisation et à une présidentialisation du pouvoir sous couvert d'un discours sur la renaissance africaine aux accents africanistes parfois très ambivalent. De même, un certain nombre de décisions politiques se sont révélées être d'une très grande ambiguïté comme en témoignent les positions contestables sur le SIDA ou les divergences avec Mgr Tutu à propos des actions en justice menées par le Khulumani Group au sujet de la dette odieuse contractée par ce pays durant l'apartheid. Plus inquiétant encore, le changement radical de politique économique en 1996, passant du Plan de Redistribution et de Développement – RDP – dans lequel la redistribution vers les secteurs de la population les plus défavorisés était l'essentiel au programme de Croissance Économique et de Redistribution (GEAR) », d'inspiration libérale, a inscrit l'Afrique du Sud dans le credo du capitalisme mondialisé même si des atténuations semblent perceptibles depuis 2004 avec le programme électoral baptisé « un nouveau contrat populaire pour construire une Afrique du Sud meilleure ».

Une question domine en effet les débats sur l'avenir socio-économique (et donc démocratique) de l'Afrique du Sud : « comment réduire les énormes disparités sociales héritées de l'apartheid tout en ménageant les intérêts des grands acteurs économiques (nationaux et internationaux) qui doivent leur réussite à la politique d'apartheid et qui sont un atout pour l'Afrique du Sud aujourd'hui ? ».

La réponse fournie par le gouvernement actuel ne semble pas convaincre dans la mesure où si de nouvelles orientations économiques en faveur d'un « Developmental State »¹⁰ semblent avoir été retenues, la tendance lourde laisse perplexe.

⁹ Voir le travail réalisé par l'IDASA consacré à la santé de la démocratie en Afrique du Sud, IDASA, *Democracy in the Time of Mbeki*, Idasa, Cape Town, 2004.

¹⁰ Discours de Mbeki, 11 february 2005.

Le gouvernement sud-africain peut afficher une certaine satisfaction pour avoir contribué à des réalisations non négligeables en termes macro-économiques (réduction de l'inflation, croissance économique, réduction de certains déficits, etc.) et dans certains secteurs spécifiques (logements, santé, école, services sociaux de base, salaires dans certains secteurs, raccordement à l'eau et l'électricité, etc.).

Mais d'autres chantiers ont déçu les attentes. Ni la criminalité liée à la violence faite aux femmes et aux enfants, ni la pandémie du Sida, ni la politique du Black Economic Empowerment (BEE) ou la rareté des évolutions significatives par rapport au racisme, ni encore moins la lutte contre la pauvreté et le chômage n'ont eu de résultat satisfaisant, sources de mécontentements sociaux de plus en plus nombreux. En outre, l'absence de solution tangible à la question agraire, ainsi que les privatisations de certains services publics ou le manque de personnel formé et qualifié dans divers secteurs ¹¹, renforcent l'idée d'une politique économique dictée par des choix extérieurs, loin des préoccupations des citoyens.

Ces défis font dorénavant peser sur cette jeune démocratie un faisceau de menaces persistant, risquant de transformer l'apartheid racial en un apartheid économique et social ¹².

La nouvelle Afrique du Sud se situe bien à la croisée des chemins ou à une bifurcation en termes de choix politiques, économiques, sociaux ou internationaux cruciaux : d'un côté, la démocratie libérale/occidentale fondée sur l'individualisme et le marché, de l'autre, la nécessité de reformuler la démocratie en tenant compte de la diversité et des besoins sociaux dans une perspective de solidarité participative fondée sur l'humain.

Les articles qui suivent se proposent donc d'aider à mieux appréhender ce moment, fragile et délicat pour tout le peuple sud-africain.

RAPHAËL PORTEILLA

CERPO, Université de Bourgogne

¹¹ « Vous pouvez avoir les plus beaux hôpitaux mais s'il n'y a personne pour y travailler, quel est l'avantage ? », *Weekly Mail and Guardian*, 25 february-3 march 2005.

¹² Bond Patrick, « From Racial to Class Apartheid: South Africa's Frustrating Decade of Freedom », *Monthly Review*, march 2004.